



HAL
open science

Licence professionnelle Maintenance des systèmes automatisés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Maintenance des systèmes automatisés. 2011, Université d'Angers. hceres-02039318

HAL Id: hceres-02039318

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039318>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002198

Dénomination nationale : Automatique et Informatique industrielle

Spécialité : Maintenance des systèmes automatisés

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence est portée par l'IUT d'Angers en partenariat avec le lycée Colbert de Torcy de Sablé sur Sarthe et en association avec plusieurs composantes de l'Université d'Angers : UFR « Sciences » (département « Informatique »), l'institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (ISTIA), l'ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services (ITBS) de l'Université d'Angers (Ingénierie en maintenance immobilière et sécurité). Les enseignements se répartissent entre le lycée de Sablé (trois-quarts) et l'IUT d'Angers (un quart). Cette formation récente a déjà connu deux profondes transformations. En 2008, la licence proposée initialement avec deux options a été divisée en deux spécialités indépendantes : « Maintenance des systèmes automatisés » et « Installation et gestion des réseaux ». A la rentrée 2009, afin de pallier son manque d'attractivité (phénomène général dans le domaine de la maintenance industrielle), la formation a été ouverte en alternance *via* les contrats de professionnalisation.

La formation a pour objectif de faire acquérir aux techniciens supérieurs formés une connaissance approfondie des outils de la maintenance des systèmes automatisés, et des moyens et méthodes permettant d'optimiser la maintenance de tels systèmes, une bonne maîtrise des techniques de base de la maintenance et du management (méthodologie d'intervention, organisation de la maintenance industrielle, maîtrise des risques industriels, gestion de projets, gestion de la qualité...), une bonne connaissance des réglementations et des modes de communication, dans le contexte de l'ouverture à l'international et en particulier à l'Europe.

Les métiers visés sont ceux d'agent d'encadrement de maintenance, d'installateur de maintenicien en systèmes automatisés, de technicien de maintenance d'installations automatisées, de technicien de maintenance automatisé. L'omniprésence des systèmes automatisés ouvre un large champ d'emploi dans les domaines industriels, mais aussi dans certains secteurs des services.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25 > 11
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 % > 0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 % > 10 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	35 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	67 % - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation de cette formation est difficile car les transformations qui l'ont affectée en 2008 puis 2009, limitent la pertinence des indicateurs principaux du bilan. En effet, une lecture non contextualisée des données fournies ne pourrait manquer de conduire à poser un diagnostic très inquiétant : la baisse des effectifs sur quatre ans (passés de 25 à 11), la perte d'attractivité tant en nombre qu'en diversité (les titulaires de BTS devenant la seule population encore drainée par ce diplôme). Sachant que les formations industrielles, et particulièrement celles touchant à la maintenance, souffrent depuis plusieurs années du désintérêt des jeunes en formation, la situation semble ici particulièrement grave. Situation paradoxale puisque la formation repose sur la mise en commun des compétences d'équipes pédagogiques solides et expérimentées, celles de l'IUT d'Angers (mais aussi des autres composantes associées) et du lycée partenaire, et sur le soutien du milieu industriel local (entreprises et organisations professionnelles).

Au-delà de quelques points à corriger (le projet pédagogique prenant parfois des libertés avec la réglementation propre des licences professionnelles), la formation proposée semble en bonne adéquation avec les objectifs définis en commun avec les industriels. On peut néanmoins souligner que le dossier ne légitime peut-être pas de manière suffisamment claire et convaincante les compétences supplémentaires acquises au regard des formations de techniciens (BTS ou DUT). Par ailleurs, l'équipe pédagogique associe de manière assez équilibrée (en gros un tiers pour chaque groupe) les enseignants de l'université, ceux du lycée et les professionnels.

Si l'attractivité laisse grandement à désirer, le devenir des diplômés apparaît plutôt satisfaisant avec des taux d'insertion à trois ans excellents et des données à douze mois très honorables, les poursuites d'études semblent négligeables. Les données sur les emplois occupés, si elle vérifie l'adaptation de la formation aux besoins des industriels, laisse par contre deviner des embauches assez nombreuses sur des fonctions de niveau III voire IV ; impression à nuancer dans la mesure où les embauches étant réalisés souvent dans un délai très bref pour un premier emploi, qui ne préjuge pas de la suite de carrière.

La dégradation rapide du bilan, surtout en termes d'attractivité, a conduit à une transformation très importante à la rentrée 2009/2010 ; à savoir que désormais, cette spécialité est ouverte en alternance *via* des contrats de professionnalisation. Il est évident que produire un bilan de cette transformation alors que la première promotion vient d'entrer sur le marché du travail est impossible. On doit néanmoins souligner l'investissement des responsables et de l'ensemble des formateurs dans cette opération qui modifie en profondeur le diplôme, même si l'expérience du lycée, partenaire en ce domaine, a été très utile. Cette ouverture montre aussi la confiance des industriels dans cette licence puisque neuf contrats ont été signés dès la première année (11 à la dernière rentrée). Si la logique voudrait que cette modalité de formation améliore encore l'insertion des diplômés, il n'est pas sûr qu'elle suffise à améliorer l'attractivité de cette licence. A défaut de convaincre de nombreux étudiants de licences générales de la rejoindre, il conviendrait de renforcer la communication en direction des DUT et déjà au niveau de l'Université d'Angers. Il est vrai que l'existence dans une même université de deux licences professionnelles dans le domaine de l'automatisme peut avoir un effet négatif, tout comme la délocalisation des enseignements à Sablé qui plus est dans le cadre d'un lycée. On peut espérer que l'ouverture à l'alternance donne à cette spécialité un nouveau souffle. Il reviendra à l'université de conduire une véritable auto-évaluation pour le vérifier ; la fiche fournie ne pouvant en aucun cas jouer ce rôle.

- Points forts :

- Le choix judicieux de l'alternance *via* les contrats de professionnalisation.
- Les partenariats avec les entreprises et les organisations représentatives.
- La forte dimension professionnalisante.

- Points faibles :

- Un recrutement trop restreint (nombre et manque de diversité).
- Une insertion correcte en quantité, mais les emplois occupés ne valident pas les qualifications obtenues par le diplômé.
- Le non respect de certains aspects du cahier des charges des licences professionnelles.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait en priorité de revoir la répartition des crédits ECTS qui n'est pas conforme, de compléter le comité de pilotage pour en faire un véritable conseil de perfectionnement.

Au-delà de ces modifications aisées à réaliser, il serait absolument nécessaire, pour assurer la pérennité de la formation, d'élargir et diversifier son recrutement. En effet, le risque est grand d'en faire une troisième année du BTS présent dans le lycée partenaire. Au delà de l'aspect tubulaire d'une telle formation, qui nuira nécessairement à son attractivité (la baisse rapide du recrutement à partir de DUT présents dans l'IUT en charge de cette licence peut s'interpréter ainsi), se posera, encore plus qu'aujourd'hui, la question de la qualification supplémentaire apportée par la licence vis-à-vis des diplômés à bac+2.

Or, comme souligné précédemment, les emplois occupés par les actuels diplômés laissent entrevoir déjà ce phénomène. Même si les données de la rentrée 2011 inclinent à un certain optimisme, le comité de pilotage, les responsables de l'université devraient suivre avec attention les bilans annuels de cette formation à la recherche d'un second souffle.